

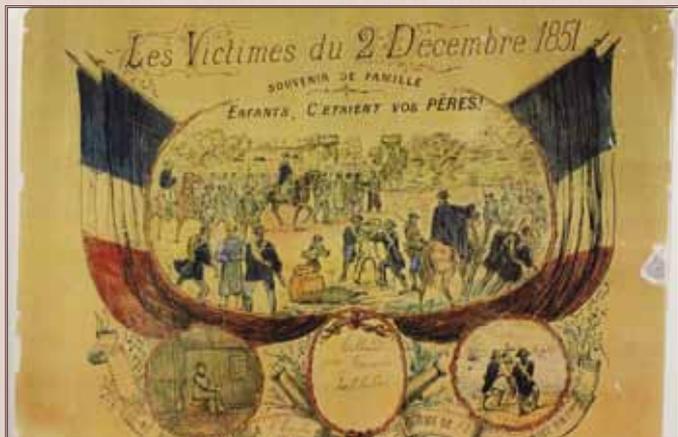
l'Echo Simianais

Bulletin municipal n°11 • Décembre 2013

DANS CE NUMÉRO :

ACTUALITÉ CULTURELLE

Très belle exposition à la Rotonde sur l'insurrection républicaine des bas-alpins au XIX^{ème} siècle (voir page 12 et 13)



VIE ASSOCIATIVE



Le marché de Noël se tiendra le 22 décembre, venez nombreux ! (voir page 10 et 11)

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

La « filière bois » un projet devenu réalité sur la communauté de commune

(voir page 14 et 15)





La page institutionnelle

LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Maire : Alain CASSAN
- 1^{er} Adjointe : Marie José NOEL, en charge du patrimoine, de la culture et de la coordination des associations.
- 2^{ème} Adjoint : Thibault GIACOMI, en charge des travaux.
- 3^{ème} Adjoint : Patricia OLIVE : en charge de l'électrification et de la voirie
- Conseillers (par ordre alphabétique) : Léon AUBERT, Jean BASCOU, Benoît DUMAS, Vanessa MASTO, Audrey PELISSIER, Marie-Claire PENOT, Fabien ROLLAND, Claude WICART.
- Maire délégué de Valsaintes : André ESMIEU, titulaire ; Alain ARBONA, suppléant.
- Maire délégué de Carniol : Fabrice BLANC, titulaire ; Vincent BLANC, suppléant.

INFORMATIONS PRATIQUES MAIRIE :

La Mairie est ouverte
du mardi au vendredi, de 14h à 17h.

Le Maire y tient sa permanence
le samedi, de 14h à 16h.

Téléphone : 04 92 75 91 40

Fax : 04 92 75 94 39

Courriel : communedesimiane@wanadoo.fr

N'OUBLIEZ PAS !

À compter des prochaines élections, la
présentation d'une pièce d'identité sera
obligatoire pour pouvoir voter.

DÉTAIL DES DÉLÉGATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Assainissement, énergies renouvelables et recherche de nouvelles ressources en eau potable : Jean BASCOU
- Association de la cantine scolaire : Vanessa MASTO, Audrey PELISSIER, Patricia OLIVE.
- Association des communes forestières : Titulaire : Vanessa MASTO ; Suppléant : Alain CASSAN
- Bibliothèque communale Henri LAUGIER : Marie-Claire PENOT.
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Léon AUBERT, Patricia OLIVE, Marie-Claire PENOT, Claude WICART et en tant que membres extérieurs au Conseil municipal : Gilbert ADRIAN, André CASSAN, Maria RENIET, Marie-Noëlle SERVIGNAT.
- Comité des Fêtes : Titulaire : Fabrice BLANC ; Suppléante : Patricia OLIVE.
- Commission d'appel d'offres : Titulaires : Fabrice BLANC, Benoît DUMAS, Fabien ROLLAND ; Suppléants : Thibault GIACOMI, André ESMIEU, Marie-José NOËL.
- Communauté de Communes du Pays de Banon : Titulaires : Alain CASSAN, Claude WICART ; Suppléants : Fabrice BLANC, Claude WICART, Audrey PELISSIER.
- Conseil des écoles : Titulaire : Vanessa MASTO.
- Fourrière : Titulaire : Léon AUBERT ; Suppléant : Alain CASSAN.
- Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) : Titulaire : André ESMIEU ; Suppléant : Jean BASCOU.
- Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE) : Titulaires : Patricia OLIVE, Fabien ROLLAND ; Suppléant : Alain CASSAN.
- Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère : Titulaires : Alain CASSAN, Marie-José NOËL ; Suppléant : Thibault GIACOMI.
- Syndicat des transports scolaires : Titulaire : Vanessa MASTO.

L'Echo Simianais – Bulletin municipal semestriel gratuit – numéro 11 – Décembre 2013. Mairie de Simiane-la-Rotonde – Hôtel de Ville, 04150 Simiane-la-Rotonde. Directeur de la publication : Alain Cassan – Directeur adjoint et secrétaire de rédaction : Benoît Dumas - Rédaction: Alain CASSAN, Marie José NOEL, Marie Claire PENOT, Claude WICART, Margaret DEWS, Vanessa MASTO, Jean BASCOU, Benoît DUMAS. Conception graphique, maquette et illustrations : Charlotte Kralj. Photographies (sauf indications contraires): Benoît Dumas - Impression: Imprimerie Rimbaud, Cavaillon. Imprimé sur papier recyclé. Tirage : 500 exemplaires. Dépôt légal : à parution. Distributeur : La Poste – Banon

L'Édito du Maire



Chères Simianaises et chers Simianais,

Printemps et été 2013 ont été pluvieux, de ce fait nos champs de lavande ont été coupés plus tardivement ce qui a fait le bonheur des touristes de notre région. Par ailleurs on peut constater une forte augmentation des touristes chinois. La saison touristique s'est révélée équivalente à celle de l'an passé et nous devons frôler 12 000 entrées payantes. Nos expositions culturelles ont été très appréciées grâce aux choix judicieux de la commission.



Photo : J. Burlot

Nous poursuivons l'amélioration de notre réseau d'eau. Le travail est plus laborieux et compliqué que prévu, le calcaire perturbe fortement le fonctionnement des compteurs de secteur qu'il faut démonter pratiquement tous les 15 jours, sans compter le temps passé pour déboucher les conduites. Il reste peu de temps pour rechercher les fuites qui sont difficiles à déceler même avec les appareils des entreprises extérieures. Malgré tout, notre équipe a réussi à colmater 7 fuites sur l'ensemble du réseau. Donc le retour sur l'investissement sera plus long que prévu. Suite aux modifications qui ont été et qui vont être apportées sur le réseau, le débit d'eau sera vraisemblablement augmenté donc je vous conseille de mettre un réducteur de pression à la sortie de votre compteur.

Nous avons travaillé avec les Instituteurs et les parents d'élèves sur l'aménagement du rythme scolaire. Après les cours traditionnels, celui-ci peut être envisagé de la façon suivante :

Le lundi et le vendredi de 15h30 à 16h30 activités culturelles, sportives ou autres...

Le mardi et le jeudi de 13h30 à 14h00 garderie.

Cela représentera une dépense supplémentaire pour la mairie d'environ 5 000 Euros par an.

Le 10 mai 2014 nous allons commémorer les 70 ans du crash de l'avion britannique et à cette occasion le régiment de la Légion Etrangère de Saint-Christol participera au réaménagement de ce lieu. Une manifestation particulière se tiendra pour cet anniversaire, j'espère que nous y serons très nombreux.

À l'occasion des derniers vœux du mandat présent, je vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne et heureuse année 2014. Je vous attends nombreux lors des vœux du maire et du conseil municipal qui seront comme chaque année entre Noël et le jour de l'an.

Alain CASSAN



Les projets et réalisations

PROJETS

L'aménagement de la place de l'école est prévu dans le cadre du PAS au cours de l'année 2014.
 Modification du carrefour de l'abri bus.
 Reprise des joints de la face nord et du sol de la Rotonde.
 Peinture de la classe de la maternelle et réaménagement de la cour.
 Réfection du logement de la poste, ainsi que l'école de Carniol, en repensant le projet.
 Travaux d'entretien de notre parc immobilier, du réseau d'eau et de nos stations d'épuration.

RÉALISATIONS AU COURS DE CE MANDAT

Réalisations	Coût (€)	Subventions(€)	Autofinancement(€)
Epicerie, achat bâtiment, aménagement	320 394.41	182 635.00	137 759.41
Aménagement cour du château	130 596.62	57 549.80	73 046.82
Extension épicerie	56 571.79	23 220.40	33 351.39
Achat, restauration Chapeau Rouge (Restaurant et 2 logements)	584 733.00	115 874.00	468 859.00
Aménagement mairie, bibliothèque	-----	-----	37 000.00
Aménagement carrefour de RIBES	34 957.00	25 132.00	9 825.00
Entretien bâtiments communaux	-----	-----	88 000.00
Rénovation 3 logements quartier La Sausse	-----	-----	15 000.00
Aménagement studio à la poste			
Réfection réseau d'eau, égouts faubourg	55 564.00	18 317.00	37 247.00
Remise en état station d'épuration	-----	-----	27 000.00
Amélioration gestion réseau d'eau	-----	-----	26 000.00
Télé-relève réseau d'eau	33 000.00	26 400.00	6 600.00
Sécurisation eau potable (purgés)	21 000.00	6 300.00	14 700.00
Aménagement piétons quartier château des granges	-----	-----	28 885.00
Enrobé Carniol section école traversée faubourg	117 096.00	73 253.00	42 843.00
Entretien chemins	-----	-----	114 000.00
Montant total des investissements	1 683 197.82	528 681.20	1 154 516.62

Actuellement tous nos logements sont loués et les loyers remboursent la moitié des annuités de l'emprunt. Le désendettement de la Commune est en cours.

Les emprunts de l'aménagement du Château de la Rotonde seront totalement remboursés en 2016/17.

INVESTISSEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Je tiens à remercier le Conseiller Général, Jean-Louis ADRIAN pour l'amélioration du réseau routier sur la Commune de Simiane ces dernières années. Grâce aux moyens mis en commun par le Conseil Général et la Mairie, nous sommes arrivés à revêtir la voirie en enrobé sur la plupart des routes de la Commune.



Alain CASSAN en compagnie de Jean-Louis ADRIAN.

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LES MONTANTS
INVESTIS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL :

En 2011 du Chapeau Rouge à l'abri bus - enrobé	45 000 €
Sécurité piéton payée par les amendes de police	28 500 €
En 2012 et 2013 route de Chavon	166 000 €
La RD 701 reliant le faubourg à la route d'APT	45 000 €
Le Conseil Général a repris la route N°18	
du Chapeau Rouge à l'entrée de Carniol	133 000 €
Travaux sur RD18 place de l'école - couche d'enrobé	22 530 €
Travaux de sécurité piétonne sur R18	13 000 €
En 2013 contournement de Carniol	
vers Revest des Brousses et Oppedette	
plus la traversée de Carniol	184 000 €
Printemps 2013 traversée du faubourg	22 500 €
TOTAL	659 530 €





L'actualité économique de la commune

Dans ce numéro 11, nous vous présentons une partie importante de l'activité économique de la commune, l'hébergement en gîtes ou en chambre d'hôtes ; nous ne prendrons en compte que les établissements déclarés en Mairie ou à l'administration.

LISTE DES CHAMBRES D'HÔTES



PROPRIÉTAIRE NOM - Prénom	NOMBRE DE CHAMBRES	NOMBRE DE PERSONNES	PÉRIODE DE LOCATION
1. CAVALLO Françoise	2	6	01.05 au 15.11
2. CONSTANTIN Eliane	1	2	Toute l'année
3. DAUVILLIER Cédric	4	9	15.03 au 15.10
4. JEAN Alain	1	5	Toute l'année
5. LA FONTAINE	5	14	Toute l'année
6. MECHIN Renaud	5	14	Toute l'année
7. ORLUT Bruno	5	15	
8. PIERRE J-françois	1	2	01.05 au 30.09
9. RIDER Gilles	3	9	01.04 au 31.12
10. SALMON Paul	2	6	Toute l'année
11. SCI LAPPAL (Par VALLON Caroline)	3	8	Toute l'année
Total :	29	81	

Les chambres d'hôtes sont au nombre de 11, bien réparties sur la commune ; elles proposent 29 chambres et peuvent héberger 81 personnes. La variété est au rendez-vous avec des capacités d'accueil de 2 à 15 personnes, et des prestations variées.

Concernant les gîtes, autrement appelés « meublés de tourisme », ils sont plus nombreux, avec 24 établissements. (Certains d'entre eux font également chambres d'hôtes). La capacité d'accueil est plus importante avec près de 160 personnes. 11 d'entre eux sont ouverts toute l'année, les autres échelonnent leur période d'ouverture de mars à mai et de fermeture de septembre à novembre.

Le gîte de Chaloux fût un des premiers à installer cette activité sur la commune dès 1982. Aujourd'hui, c'est plus de 33 établissements qui proposent un hébergement de qualité. On peut ajouter un camping deux étoiles à Valsaintes, et des séjours à thèmes (sur le développement personnel par exemple aux Coustètes ou sur l'équitation à la Fontaine) Au total, ce sont des milliers de nuitées qui alimentent notre économie locale générant des centaines de milliers d'euros de chiffre d'affaire.

La compétence tourisme ayant été transférée à la communauté de commune, cette dernière aura à gérer la mise en place d'une taxe de séjour qui devrait permettre de financer de nouveaux projets pour notre développement touristique.

LISTE DES MEUBLÉS DE TOURISME

PROPRIÉTAIRE NOM - Prénom - ADRESSE	NOMBRE DE PERSONNES	PÉRIODE D'OUVERTURE
1 - ADRIAN Gilbert - le Garan	6	<i>Toute l'année</i>
2 - BRES J-Marc - Montée St Pierre	4	<i>De mai à septembre</i>
3 - BREUGELMANS Tim - Montée du faubourg	4	<i>De mai à septembre</i>
4 - CARBUCCIA Colette - Haut Village	8	<i>Juillet et août</i>
5 - CAVALLO Françoise - Patiras	4	<i>De mai à septembre</i>
6 - CHALOUX 2 épis	30	<i>Avril à décembre</i>
7 - CHEF Annick Plan-Chavonnet	2	<i>Mai à octobre</i>
	3	<i>Juillet et août</i>
8 - CHENAL Laurent et DAVID Pascale <i>Les Bombouyes</i>	5	<i>Avril à octobre</i>
9 - COMTAT Véronique Carniol	4	<i>Toute l'année</i>
10 - COMTE J-Pierre - Chavon	7	<i>Du 15/03 au 15/11 et du 15/12 au 15/01</i>
11 - COQUILLON Yvan - Les Blaques	7	<i>Toute l'année</i>
12 - CORAZE Jean-Marie Le Desbrayat	6	<i>Juin à octobre</i>
13 - DAUTRY Maurice La Brèche	4	<i>Avril à mi octobre</i>
14 - FERROUL Christiane La palud	4	<i>Juillet et août</i>
15 - LES COUSTETES	12	<i>Toute l'année</i>
16 - MARINZET Claude - Cheyran	4	<i>Mars à septembre</i>
17 - MEFFRE Alain – le Défend	5	<i>Toute l'année</i>
18 - METAY Laurence - Les Granges	6	<i>Toute l'année</i>
19 - NICOLAÏDIS Michel - Haut Village	6	<i>Mai à septembre</i>
20 - NITARD Véronique - La Buissonnade	4	<i>Avril à octobre</i>
21 - QUEVEDO Dominique - Le Faubourg	2	<i>Toute l'année</i>
22 - SALMON Paul - Château de Valsaintes	5 (duplex)	<i>Du 1er /04 au 30/10</i>
23 - TAMBURINI Josiane - Château des Granges	6	<i>Toute l'année</i>
24 - WINCLER - Les Judions	6	<i>Toute l'année</i>
TOTAL :	154	<i>Mise à jour du 04/09/2013</i>

Photos de cette double page : meublé d'Alain MEFFRE, par Jacques Burlot





La vie sociale

ET UNE RENTRÉE DE PLUS À L'ÉCOLE DE SIMIANE !

Les effectifs sont en augmentation, avec 34 enfants pour cette année scolaire 2013/2014.

Dominique Dupuis (la directrice) a trois sections, le CE2 avec 6 élèves, le CM1 avec 6 élèves, et le CM2 avec 4 élèves. Les enfants travaillent cette année sur la Première Guerre Mondiale, pour le centenaire de 1914. Ils participeront également à la production d'écriture en commun avec d'autre école.

Joël Chaponneau s'occupe des enfants de la maternelles, 6 en petite section, 3 en moyenne section et 3 en grande section, ainsi que des 6 élèves du CP. Ils travailleront sur l'Ombre et la Lumière et iront à Croq'livre à Forcalquier. Le père Noël visitera l'école le 20 décembre pour distribuer des cadeaux avant un grand goûter.

Photo : Charlotte Kralj



En décembre 2010, « Le 3^{ème} Age simianais » tirait sa révérence.

Voilà donc bientôt trois ans que, faute de volontaires, les personnes âgées ne bénéficient plus d'activités spécifiques liées à leur personne : goûters, repas, voyages...

Trouvent-ils à Simiane ou aux alentours auprès d'autres associations l'équivalent pour se rencontrer et occuper leur temps libre ?

Néanmoins, telle une bouteille jetée à la mer, ce S.O.S. permettra-t-il à une âme de bonne volonté un geste pour éveiller et animer à nouveau ce club des anciens simianais ?

BILAN DE L'ACTION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service de la Commune. Il a son propre budget de fonctionnement. Ses ressources émanent d'une subvention de la commune, parfois de dons de particuliers. Le CCAS a comme attribution la mise en œuvre de l'action sociale de la commune. Il est composé d'élus et de personnes qualifiées dans le domaine social. Le CCAS s'est réuni à plusieurs reprises pour examiner des demandes d'aide de familles confrontées à des difficultés d'ordre matériel ou financier. Il a aussi participé de façon très active à l'étude menée en 2011 pour recenser les besoins des habitants de notre communauté de commune en matière de services à la personne. La remise des colis de Noël est aussi un moment « fort » de l'activité du CCAS. Chaque année, elle marque un temps privilégié d'échanges et de convivialité entre les bénéficiaires et les élus.

MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Cette réforme modifie l'organisation du temps scolaire dans les écoles primaires. Si celui-ci est maintenu à 24 heures hebdomadaires de classe, il est maintenant réparti sur 4, 5 jours (9 demi-journées) dont le mercredi matin. La réforme modifie aussi le temps de la journée de classe puisqu'elle instaure un temps d'activité périscolaire. Si les enfants restent en classe jusqu'à 16 heures 30, le temps consacré à l'apprentissage scolaire est réduit au profit d'activités périscolaires. La mise en place et le financement de ces dernières sont à la charge des communes. Le conseil municipal a réfléchi à l'organisation de ce temps périscolaire à partir de la rentrée scolaire 2014. Il a prévu de réserver une ½ heure le mardi et le jeudi après le déjeuner, la prise en charge étant alors réalisée par les agents communaux de l'école, et 1 heure (de 15 heures 30 à 16 heures 30) le lundi et vendredi, animée par un intervenant extérieur. Aucun moyens supplémentaires n'étant alloués à la commune, cette organisation représente un coût supplémentaire pour son budget évalué à 5000 € par an.



La vie associative

La réunion des Associations s'est déroulée le vendredi 3 novembre à 17h en Mairie. Seules les associations subventionnées par la Mairie figurent dans cette rubrique.



La Bibliothèque, gérée par Marie-Claire Penot, ouvre de 14h30 à 16h30 le mercredi et le samedi.

Le Comité des Fêtes, présidé par Philippe Haberey, a tenu son A.G. fin novembre. Des lotos sont organisés de novembre 2013 à avril 2014 à raison d'un par mois. Ils sont prévus les 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril. Le cinéma de Pays fonctionne à la salle des fêtes, les 3^{èmes} mardis du mois, sauf contre-ordre un mardi par mois les 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 6 mai et 3 juin. La fête votive aura lieu le week-end qui suit le 1^{er} mai Caméron la fête de la Légion et le goûter de la fête des mères le samedi 24 mai 2014.

L'Étincelle, animée par Myriam Quevedo organise des cours de stretching à la salle des fêtes le mercredi et le vendredi de 10h00 à 11h30.

La Fadibole, animée par Alain et Betty Jean, accueille les scolaires de 6 à 17 ans les mercredis et samedis matin ainsi que pendant les vacances scolaires (sauf pour les prochaines vacances de Noël). Betty organise aussi des ateliers pour adultes. (Tel : 04 92 75 99 58)

La Fédération Parlaren AHP, présidée par Bruno Thomas et animée par Odile Delmas et Jean Dionis organise le samedi 14 décembre un gros souper au Chapeau Rouge (inscription au 04 92 75 97 92). Les cours de Provençal reprendront le 1^{er} jeudi de mars à 15h00 à la maison Ponson.

La Coopérative scolaire dirigée par Dominique Dupuy organise la Fête de l'école le 21 juin
La Maison de Brian présente une exposition d'hiver : « Un regard en arrière », peintures, dessins et céramiques de Martine Cazin les 14 et 15 décembre 2013 et du 21 décembre 2013 au 5 janvier 2014 de 15h à 18h00 et sur rendez-vous (04 92 75 91 49). Vernissage le 14 décembre à partir de 15h00. Au printemps exposition du 26 avril au 1^{er} juin.

Les Parents d'élèves, présidés par Frédéric Jabre, organisent le 20 décembre la fête des enfants autour de l'arbre de Noël. En prévision pour 2014 : le carnaval le vendredi 18 avril et la participation à la fête de l'école en le 21 juin.

Le Patchwork a tenu son A.G. le 7 octobre. Paulette Anderson et ses adhérentes se réunissent les lundis de 14h00 à 17h00 et préparent leur prochaine exposition du 25 juillet au 5 août 2014.

Qi Gong Simiane est la petite dernière de nos associations, créée en septembre par Catherine Mollet. Elle réunit ses adeptes à la salle des fêtes le mercredi matin de 9h à 10h et le jeudi soir de 18h à 19h.

Les Riches Heures Musicales de la Rotonde ont tenu leur A.G. le 22 novembre. Le compte-rendu du 31^{ème} Festival se trouve à la page culturelle. Marie-José Noël et son équipe préparent l'édition 2014.

Vivre à Simiane a tenu son A.G. le 12 novembre. Elisabeth Appy propose au programme de cet hiver le marché de Noël le 22 décembre. Suivront le printemps des poètes en mars et l'Art de Mai du 26 avril au 16 mai sur le thème « Horizons et Déraisons ».





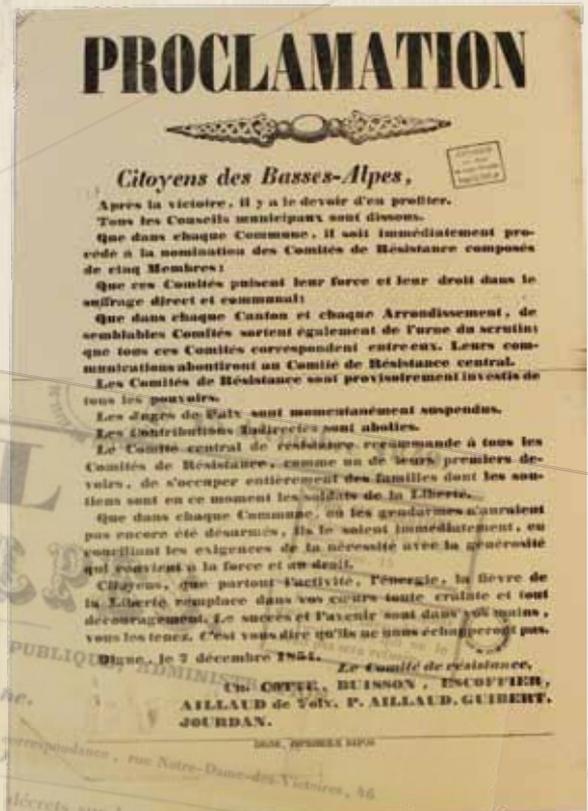
L'actualité culturelle

L'EXPOSITION « **ROUGE ÉPHÉMÈRE** » À LA ROTONDE
(DU 2 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2013)

Cette exposition réalisée, présentée et prêtée par nos Archives départementales raconte en dix-neuf panneaux l'insurrection républicaine du département des Basses Alpes suite au coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851, prélude au rétablissement de l'Empire.

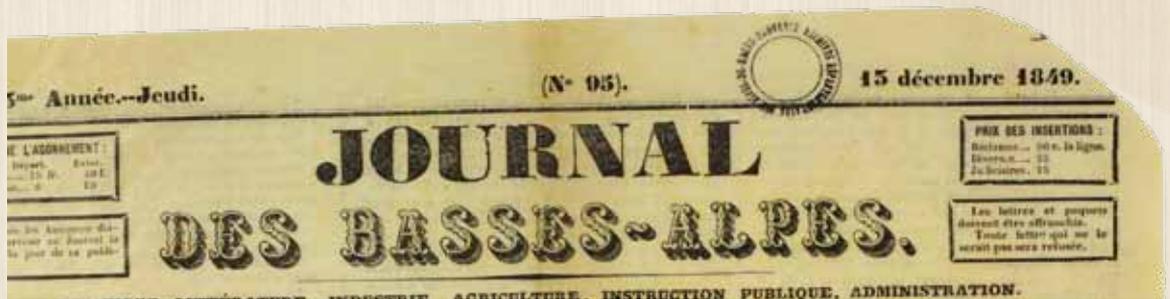
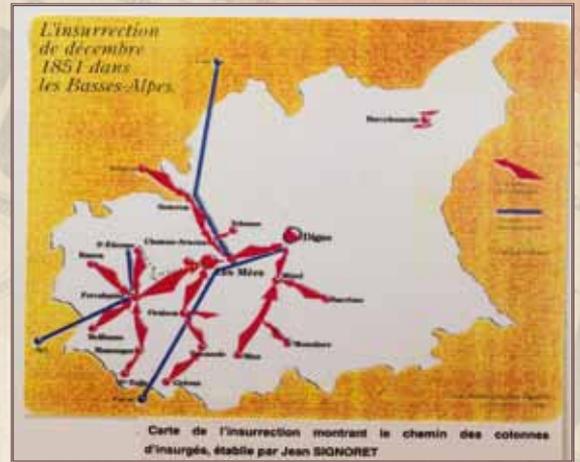
Un rappel des événements s'impose : La révolution parisienne des 22-24 février 1848 entraîne l'abdication du roi Louis Philippe, la formation d'un gouvernement provisoire qui proclame la II^{ème} République, rétablit le suffrage universel et rédige une constitution. Les « Rouges » Bas-Alpins diffusent les idées républicaines dans les « chambrettes » et par les nombreux journaux (l'Ami du Peuple, le Journal de BA, le Socialiste des BA, la Voix du peuple, l'Indépendant, le Républicain, le Journal des travailleurs).

Mais voilà qu'aux élections présidentielles du 10 décembre 1848, c'est le prince Louis Napoléon Bonaparte qui l'emporte avec 75% des suffrages. L'inquiétude gagne le Sud-Est, d'autant que durant les années 1849 et 1850, une politique répressive est menée: surveillance de la presse, des clubs, des sociétés secrètes, des fêtes, épuration des administrations (les maires de Manosque et de Mane sont suspendus.) Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 met le feu aux poudres. L'Assemblée est dissoute, les adversaires du prince arrêtés, le Palais Bourbon occupé. Des barricades se dressent dans Paris et une insurrection éclate dans le département des B.A. menée par Ailhaud, maire de Volx, Buisson, maire de Manosque, le docteur Rouit de Mane, Langomazino, journaliste. Des colonnes d'insurgés partent de Mane, Sisteron, Banon, Oraison vers Digne. L'état de siège du département est déclaré par le préfet qui fait appel à l'armée.



La confrontation a lieu aux Mées le 9 décembre 1851. l'insurrection est brisée et la répression s'abat : les principaux acteurs sont jugés (février-mars 1852), emprisonnés à Aix ou Forcalquier, certains déportés à Cayenne ou en Algérie.

Il faudra attendre 1881, pour que la III^{ème} République accorde une amnistie aux victimes du coup d'état et des indemnités. Il est dommage que peu de Simianais soient venus à la Rotonde découvrir cet épisode de notre histoire.



31^{ÈME} FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE À SIMIANE S'EST DÉROULÉ DU 3 AU 14 AOÛT 2013

Le thème « *Mélanges et variations* » nous a fait entendre des musiques méditerranéennes (Espagne, Italie) et du Moyen Orient (Iran, Arménie, Turquie). Le taux de fréquentation est bon (101%), avec deux salles archi-combles : le 8 août pour « *Venise, Miroir du Monde* » (ensemble XVIII-21) et le 14 août pour « *Les Voix de la Méditerranée* » avec Parnassie du Marais (180 personnes). Mais le concert du 6 août, « *La lanterne magique de Mr Couperin* » a attiré peu de monde (63 payants) autour d'une belle machine en acajou et laiton et d'un excellent claveciniste : Bertrand Cuiller.



La politique de rigueur menée en ces temps de crise (un concert de moins, duos et trios, moins de publicité, hébergement des musiciens chez les organisateurs) a porté ses fruits: le festival 2013 dégage un petit excédent et l'équipe prépare déjà le 32^{ème} Festival.



Le développement durable

*Le Pôle Bois Energie
de la Communauté
de Communes du Pays de Banon
Un nouvel outil destiné aux collectivités
et aux particuliers*

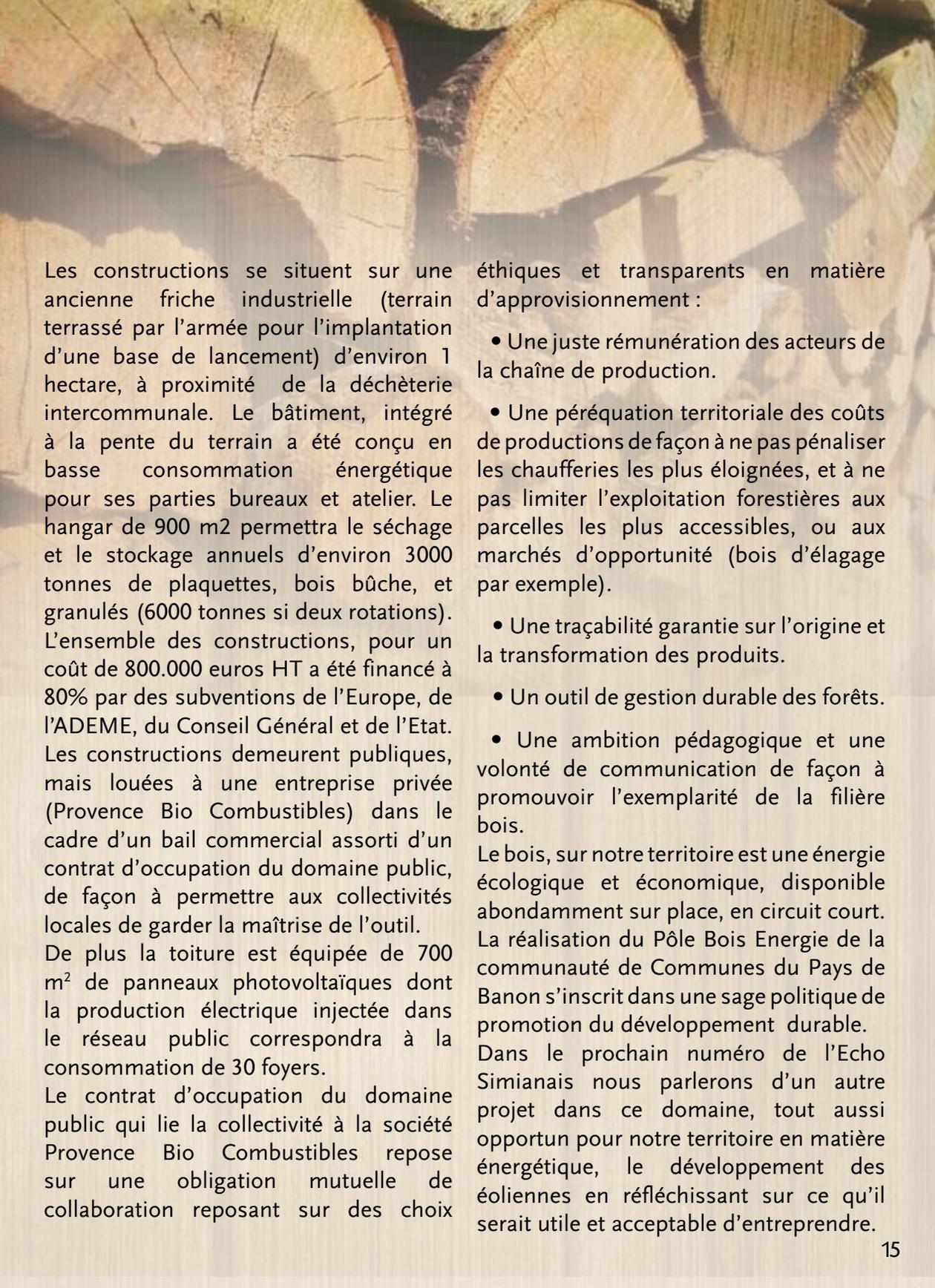
Toute la démarche est née d'une volonté politique partagée par les Communautés de Communes du Pays de Banon, et de Forcalquier-Lure en 2008, concrétisée par l'élaboration d'une charte forestière de territoire de la Montagne de Lure. Cette charte est un outil d'aménagement et de développement durable qui vise à insérer davantage la forêt dans son environnement économique, social et culturel. Il est important de souligner que cette charte est en parfaite cohérence

avec la Charte Forestière du Parc du Luberon, et plus généralement avec la Réserve de Biosphère Luberon-Lure, labellisée par l'UNESCO.

Parallèlement à cette réflexion globale sur nos espaces forestiers, et face à l'accroissement de la ressource en bois évaluée à 50.000 tonnes par an, ces mêmes collectivités affirmaient leur volonté de développer l'usage des chaudières à bois sur notre territoire.

Il devenait alors nécessaire de créer une plate forme bois-énergie pour utiliser la ressource locale. Des trois candidatures de Saint Etienne, Limans et Banon, c'est celle de Banon qui s'est naturellement et unanimement imposée aux décideurs pour son implantation.





Les constructions se situent sur une ancienne friche industrielle (terrain terrassé par l'armée pour l'implantation d'une base de lancement) d'environ 1 hectare, à proximité de la déchèterie intercommunale. Le bâtiment, intégré à la pente du terrain a été conçu en basse consommation énergétique pour ses parties bureaux et atelier. Le hangar de 900 m² permettra le séchage et le stockage annuels d'environ 3000 tonnes de plaquettes, bois bûche, et granulés (6000 tonnes si deux rotations). L'ensemble des constructions, pour un coût de 800.000 euros HT a été financé à 80% par des subventions de l'Europe, de l'ADEME, du Conseil Général et de l'Etat. Les constructions demeurent publiques, mais louées à une entreprise privée (Provence Bio Combustibles) dans le cadre d'un bail commercial assorti d'un contrat d'occupation du domaine public, de façon à permettre aux collectivités locales de garder la maîtrise de l'outil. De plus la toiture est équipée de 700 m² de panneaux photovoltaïques dont la production électrique injectée dans le réseau public correspondra à la consommation de 30 foyers.

Le contrat d'occupation du domaine public qui lie la collectivité à la société Provence Bio Combustibles repose sur une obligation mutuelle de collaboration reposant sur des choix

éthiques et transparents en matière d'approvisionnement :

- Une juste rémunération des acteurs de la chaîne de production.
- Une péréquation territoriale des coûts de productions de façon à ne pas pénaliser les chaufferies les plus éloignées, et à ne pas limiter l'exploitation forestières aux parcelles les plus accessibles, ou aux marchés d'opportunité (bois d'élagage par exemple).
- Une traçabilité garantie sur l'origine et la transformation des produits.
- Un outil de gestion durable des forêts.
- Une ambition pédagogique et une volonté de communication de façon à promouvoir l'exemplarité de la filière bois.

Le bois, sur notre territoire est une énergie écologique et économique, disponible abondamment sur place, en circuit court. La réalisation du Pôle Bois Energie de la communauté de Communes du Pays de Banon s'inscrit dans une sage politique de promotion du développement durable. Dans le prochain numéro de l'Echo Simianais nous parlerons d'un autre projet dans ce domaine, tout aussi opportun pour notre territoire en matière énergétique, le développement des éoliennes en réfléchissant sur ce qu'il serait utile et acceptable d'entreprendre.



Le clin d'œil

1944 – 2014 : 70 ANS DE LA COMBE DE L'AVION



Le passage du temps n'a pas effacé la mémoire de l'explosion d'un bombardier anglais à la combe de Plan Chavonnet la nuit du 10 mai 1944. 5 jeunes aviateurs britanniques ont trouvé la mort. 7 jeunes français de la Section Atterrissage Parachutage de Simiane furent témoins. Impuissants devant le feu violent, il leur fut impossible d'apporter du secours. Le lendemain, avec leur chef René Char, ils portèrent les corps calcinés pour les inhumer sous les chênes. Les derniers hommages ont soudé une fraternité inoubliable entre ces jeunes, français et britanniques.

En ce beau vallon il y eut du sang et des larmes, des cérémonies de mémoire et des nombreux moments de souvenirs personnels.

En 1945 une stèle, offerte par les Simianais et les enfants de l'école avec leur maître M. Roche, fut inaugurée dans la combe par le maire, Héloïis Castor, lui-même témoin de l'accident. En 1994, la commémoration du 50^{ème} anniversaire fut organisée par 3 survivants de la S.A.P. Après 50 ans de discrétion ils dévoilaient le secret de la Combe. En 2002, une plaque qui porte les noms des 5 aviateurs est apposée au Monument aux Morts. Le maire Alain Cassan, de la part de toute la commune prend solennellement le relais du souvenir. L'Amicale Médailleurs Militaires du Pays d'Apt, en 2003 sollicite l'autorisation de rendre hommage à Chavon le 10 mai. Désormais c'est ce jour-là que le Maire y donne lecture du message du Ministre des Anciens Combattants.

Ce lieu a touché le cœur de maintes personnes, en premier ceux des familles des 5 aviateurs. Des neveux du pilote, celui du mitrailleur et la veuve du navigateur ont pu se recueillir dans la tranquillité et la solitude. Grâce aux recherches d'une équipe de la BBC, ces familles ont finalement découvert en 1995 l'endroit où leurs êtres chers avaient péri. Ils ont rencontré avec émotion Léon Michel, notre seul survivant de la S.A.P., et Edmé Carretier qui, jusqu'à sa mort, répandait des petites branches couvertes de lichen sur la terre où reposaient les cendres. Avec leurs camarades, ces 2 soldats de l'ombre veillaient pendant 50 ans car les familles ne pouvaient pas venir. Nombreux sont les Simianais, eux-mêmes touchés par la guerre, qui sont fidèles à cette mémoire.

Pour certaines personnes c'est un lieu de réconfort. Mme. Beck, une anglaise, y a planté un tapis de jonquilles en mémoire de son frère pilote disparu en mer. De jeunes officiers de liaison de la R.A.F. venaient de Salon de Provence les 10 mai poser la couronne en coquelicots. Tous avouaient leur grande émotion.

Grâce à l'un d'eux, Elisabeth Grenier a reçu de l'Angleterre une citation élogieuse des chefs de son père, ainsi que 3 médailles. Officier polonais, il fut tué en 1944 sans que sa fille ne l'ait jamais connu.

Combien d'émotions ont été éprouvées en ce coin de terre bas-alpine ?

Soucieuse de l'avenir du site, la Mairie remercie nos voisins de la Légion Etrangère pour un projet de rénovation discrète du site et, autant que possible, du chemin.

Le 10 mai 2014, Simiane verra le 70^{ème} anniversaire de cet épisode à la fois tragique et héroïque.